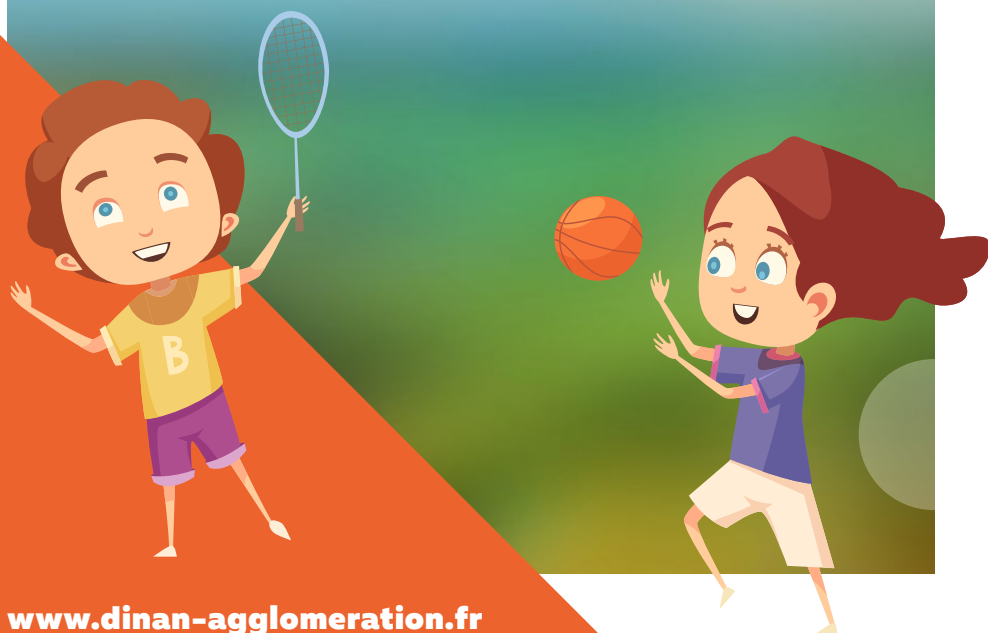


DINAN
AGGLOMÉRATION

Anima'acs

Automne
2026



www.dinan-agglomeration.fr

7-11 ANS

SEMAINE 1 > Du 19 au 23 octobre 2026

Activités variées - Tarif : 45€ - 30 places

Lundi : Foot, Badminton

Mardi : Golf, Tchouk ball, Basket

Mercredi : Roller, Kin Ball

Jeudi : Dodge Ball, Base Ball, Escrime

Vendredi : Biathlon



12-17 ANS

SEMAINE 2 > Du 26 au 30 octobre 2026

Activités variées - Tarif : 45€ - 30 places

Lundi : Flag rugby, Jeux d'opposition, hockey

Mardi : Home ball, Bumball

Mercredi : Vélo, Hand Ball

Jeudi : Chase Tag, Tennis de table

Vendredi : Chasse au Trésor



SEMAINE 2 > Du 26 au 30 octobre 2026

Activités variées - Tarif : 70€ - 32 places

Lundi : Tournoi de Sports collectifs

Mardi : Jeux de la rigolade

Mercredi : Laser Game à Pleurtuit

RDV à 13h15 Salle Némée

Jeudi : Tournoi des 3 raquettes

Vendredi : Bowling et Dinan Jump Trampoline

RDV au bowling de Taden



PLÉLAN-LE-PETIT

Salle omnisports de Plélan
13h30/17h30

7-11 ANS

SEMAINE 1 > Du 19 au 23 octobre 2026

Activités variées - Tarif : 45€ - 16 places

Lundi : Basket, Badminton, Gymnastique

Mardi : Tennis de table, Hand ball, Pistolet laser

Mercredi : Escrime, Kin Ball, Chase tag

Jeudi : Home Ball, tir à l'arc, archery tag

Vendredi : Olympiades

PLUDUNO

Salle omnisports de Pluduno
13h30/17h30



7-11 ANS

SEMAINE 2 > Du 26 au 30 octobre 2026

Activités variées - Tarif : 45€ - 16 places

Lundi : Ultimate, Tennis, Gymnastique

Mardi : Golf, Foot, Jeux d'opposition

Mercredi : Escrime, Kin Ball, Chase tag

Jeudi : Tennis de table, Tchouk Ball, Tir à la carabine

Vendredi : Chasse au Trésor

SEMAINE 2 > Du 26 au 30 octobre 2026

Activités variées - Tarif : 45€ - 16 places

Lundi : Chase Tag, Basket

Mardi : Biathlon, Carabine laser, Pistolets laser

Mercredi : Tchouk ball, Archery Tag

Jeudi : Base ball, Kin Ball

Vendredi : Badminton, Dodge ball



CÔTÉ PRATIQUE

Où et quand s'inscrire ?

À PARTIR DU MARDI 6 OCTOBRE
INSCRIPTIONS SUR LE PORTAIL FAMILLE

ANIMA'VACS DINAN

INSCRIPTIONS LE MARDI 6 OCTOBRE

À partir de 20h, sur le portail famille

RENSEIGNEMENTS

service-sport@dinan-agglomeration.fr - 02 96 87 52 87

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 8h30 à 12h

ANIMA'VACS PLUDUNO

INSCRIPTIONS LE MARDI 6 OCTOBRE

À partir de 20h, sur le portail famille

RENSEIGNEMENTS

a.berthier@dinan-agglomeration.fr - 02 96 41 15 11 - 06 26 20 68 99

ANIMA'VACS PLÉLAN-LE-PETIT

INSCRIPTIONS LE MARDI 6 OCTOBRE

À partir de 20h, sur le portail famille

RENSEIGNEMENTS

a.berthier@dinan-agglomeration.fr - 02 96 27 68 99 - 06 26 20 68 99



INSCRIPTION

Mon enfant a déjà participé à Animavacs

Mon portail famille a été créé, inscrivez votre enfant en ligne via le lien : <https://dinan-agglomeration.portail-familles.app/home>

Paiement : depuis le mois d'avril, les modalités de paiement ont évolué. Afin de simplifier les démarches et de rendre le paiement des activités plus accessible, désormais nos services ne prendrons plus en charge les règlements directement. **Une facture sera mise à disposition sur votre compte portail famille à l'issue des activités.**

Mon enfant n'a jamais participé à Animavacs

Mon portail famille n'a pas été créé :

Veuillez contacter la personne référente selon le secteur où vous souhaitez inscrire votre enfant.

Secteur Dinan : 02.96.87.52.87
service-sport@dinan-agglomeration.fr

Secteur Plélan-le-Petit : 02.96.27.68.99 - 06.26.20.68.99
a.berthier@dinan-agglomeration.fr

Secteur Pluduno : 02.96.41.15.11 - 06.26.20.68.99
a.berthier@dinan-agglomeration.fr

RÈGLEMENT

Remboursement uniquement sur présentation d'un certificat médical (absence pour 1 semaine entière). Les horaires de début et de fin d'activité doivent être impérativement respectés. Dinan Agglomération se réserve le droit de modifier certaines activités si les conditions (notamment météorologiques) ne permettraient pas leur bon déroulement et de ne pas prendre en charge un jeune dont le comportement serait déplacé, sans que les parents puissent prétendre à un remboursement.

Annulation : Toute demande d'annulation effectuée dans la semaine précédant l'inscription aux activités ne sera pas acceptée, sauf en cas de motif médical justifié ou motif impérieux dûment attesté.

Important : Aucun jeune ne sera déposé sans s'assurer qu'un éducateur soit présent. Il ne sera pas autorisé à quitter seul l'activité, sauf remise à l'animateur d'une autorisation parentale signée indiquant avec précision les jours où il ne sera pas pris en charge par la famille.